



HONORAIRES DU CABINET COUDERC

(Tarifs valables à compter du 01 JANVIER 2020) TVA à 20,00 %

GESTION LOCATIVE : 7,8 % TTC sur toutes les sommes encaissées (*Charge bailleur*)

MISE EN PLACE D'UN LOCATAIRE :

▪ **BAIL RESIDENCE PRINCIPALE VIDE OU MEUBLE**

(*Frais partagés pour moitié entre le bailleur et son locataire*) :

HONORAIRES DE VISITE, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE REDACTION DU BAIL

Zone Tendue (Voir Décret N° 2004-890 du 01/08/2014) :

Part Locataire : 10 € TTC par m2 habitable

Part Bailleur : 10 € TTC par m2 habitable

Autres communes non tendues :

Part Locataire : 8 € TTC par m2 habitable

Part Bailleur : 8 € TTC par m2 habitable

HONORAIRES DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE

Part Locataire : 3 € TTC par m2 habitable

Part Bailleur : 3 € TTC par m2 habitable

▪ **BAIL RESIDENCE SECONDAIRE VIDE OU MEUBLE, GARAGE** (*Charge Locataire*) :

Part Locataire : Un mois de loyer hors charges TTC

▪ **BAIL COMMERCIAL, PROFESSIONNEL, DROIT COMMUN :**

Part Locataire : 10 % TTC du loyer annuel net

Part Bailleur : 10 % TTC du loyer annuel net

AUTRES TARIFS GERANCE :

- Assurance GLI SERENIS 2,20 % TTC (*Charge bailleur*)
- Assurance GLI SERENIS avec vacance locative 3,80 % TTC (*Charge bailleur*)
- Assurance GLI FIDELIDADE 2,40 % TTC (*Charge bailleur*)
- Assurance GLI SOLLY AZAR 2,20 % TTC (*Charge bailleur*)
- Aide à la déclaration des revenus fonciers 50 € TTC (*Charge bailleur*)
- Rédaction d'un bail 300 € TTC (**)
- Avenant au bail ou mise en conformité du bail 150 € TTC (**)
- Renouvellement bail avec déplaçonnement 300 € TTC (*Charge bailleur*)
- Suivi administratif de travaux (% sur montants) 4 % TTC (*Charge bailleur*)
- Représentation aux assemblées générales 50 € TTC (*Charge bailleur*)
- Vacances particulières facturées à l'heure 50 € TTC (*Charge bailleur*)

(**) *Honoraires partagés entre le Bailleur et son Locataire*

BAREMES DE TRANSACTIONS :

- VENTES < 30 000 € Forfait de 3 000 € TTC (*Charge vendeur*)
- VENTES entre 30 000 € et < 90 000 € Forfait de 8 000 € TTC (*Charge vendeur*)
- VENTES entre 90 000 € et < 250 000 € Forfait de 10 000 € TTC (*Charge vendeur*)
- VENTES entre 250 000 € et < 400 000 € 5 % TTC du prix de vente (*Charge vendeur*)
- VENTES entre 400 000 € et < 600 000 € 4,5 % TTC du prix de vente (*Charge vendeur*)
- VENTES à partir de 600 000 € 4 % TTC du prix de vente (*Charge vendeur*)